Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 09/09/2024

VINDEMIA DISTRIBUTION CARREFOUR CANABADY rappelle CHIPOLATAS DE VOLAILLE



- Noms des modèles ou références concernés : **SANS MARQUE**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **GTIN 0250125000000 Lot Tous les lots Date limite de consommation 21/08/2024**
  GTIN 0250125000000 Lot Tous les lots Date limite de consommation 22/08/2024
- Conditionnements : **Barquettes blanches sous-film**
- Date début/fin de commercialisation : **du 17/08/2024 au 22/08/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Produit vendu en barquettes libre-service**
- Zone géographique de vente : **CARREFOUR CANABADY**
- Distributeurs : **CARREFOUR CANABADY**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de contaminants microbiologiques**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles…) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 26 avril 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre